

« L'ONTARIO ADOPTE UNE NOUVELLE LOI SUR LE SALAIRE MINIMUM »

Le salaire minimum augmentera en Ontario à 14 \$ de l'heure le 1^{er} janvier 2018, et passera à 15 \$ en 2019.

L'Ontario a procédé à une réforme de ses lois sur le travail, comprenant une augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

Le salaire minimum, qui est actuellement à 11,60 \$ de l'heure, sera augmenté à 14 \$ de l'heure le 1^{er} janvier, et passera à 15 \$ en 2019.

Cette mesure s'est révélée très populaire dans les sondages et auprès des défenseurs des intérêts des travailleurs, mais elle demeure controversée auprès des entreprises, qui affirment que l'augmentation est trop brusque et qu'elle entraînera des pertes d'emplois.

Le gouvernement et certains économistes prétendent que la hausse aura des effets positifs sur l'économie, puisque les salariés auront ainsi un pouvoir d'achat accru.

Le gouvernement libéral a récemment annoncé que le taux d'imposition provincial des petites entreprises passera de 4,5 % à 3,5 % afin de les aider à faire la transition vers le salaire minimum, mais la première ministre Kathleen Wynne convie que cette réduction ne compensera pas entièrement les répercussions du nouveau salaire minimum.

La loi instaure également le principe de salaire équitable pour les travailleurs à temps partiel, une bonification de l'admissibilité aux vacances et une augmentation du nombre de congés pour urgences personnelles.

Même si les défenseurs des travailleurs exhortent le gouvernement de faire passer le salaire minimum à 15 \$ depuis des années, et qu'une douzaine d'économistes ont signé une lettre en appui à cette mesure, certains groupes d'affaires s'y opposent fermement.

Ils affirment qu'il sera difficile d'absorber l'augmentation des coûts sur une aussi courte période. Le gardien économique de la province, le Bureau de la responsabilité financière, a estimé que plus de 50 000 personnes pourraient perdre leur emploi en raison de l'augmentation du salaire minimum.

Un rapport de la Banque TD rapporte que la hausse du salaire minimum pourrait coûter à l'économie de la province près de 90 000 emplois d'ici 2020. Et une analyse de la coalition Keep Ontario Working concluait que plus de 185 000 emplois pourraient être touchés.

— Allison Jones, *La Presse canadienne* (22 novembre 2017), publié par Maclean's (légèrement modifié par CIVIX)

QUESTIONS POUR FAIRE LE POINT :

- Quelle est votre opinion sur l'augmentation du salaire minimum? Surlignez les arguments soulevés dans cet article qui ont permis de vous éclairer et expliquez comment ils vous ont influencé.
- En plus de cet article, quels autres facteurs ont influencé votre opinion sur cet enjeu politique? (famille, amis, les médias, l'emploi, les expériences personnelles et les groupes sociaux)
- Avez-vous encore des questions sur cet enjeu? Qu'est-ce que vous voulez apprendre de plus? Où iriez-vous si vous cherchiez à obtenir davantage d'informations sur ces questions?

Articles connexes

- [Oui, boostons le salaire minimum!](#) (Les Affaires)
- [La controverse du salaire minimum](#) (Le Droit)
- [Ce fascinant débat sur le salaire minimum](#) (Voir)